

Poliquin, Renée (BAPE)

De: guybedard@ville.montreal.qc.ca

Envoyé: 6 mars 2006 09:45

À: Poliquin, Renée (BAPE)

Cc: marchambault@ville.montreal.qc.ca; oquery@ville.montreal.qc.ca; mgiroux@ville.montreal.qc.ca; hbeland@ville.montreal.qc.ca

Objet: Réf. : Lu : Correctif

Bonjour Mme Poliquin,

À propos du projet Canterm, nous venons de recevoir les réponses à 2 questions que vous nous adressiez récemment. en matière de sécurité. Voici les réponses qui nous ont été transmises :

1. Comment sont évalués les risques d'accidents associés au transport des matières dangereuses en provenance ou vers les installations de Canterm terminaux canadiens, et ce, en considérant les divers modes de transport possibles : par voie maritime (Port de Montréal), par camion-citerne, par train et par pipeline ?

Tout d'abord mentionnons que la question du transport des matières dangereuses (TMD) est un sujet qui représente un grand défis depuis plusieurs années. Plusieurs études ont été faites pour le territoire de Montréal mais pas spécifiquement pour le cas de CANTERM. Voici les titres de ces études qui sont disponibles au centre de sécurité civile (CSC) :

- État de situation sur le transport des matières dangereuses dans la région de Montréal (octobre 1996) fait par un comité de travail impliquant des gens de la Ville de Montréal, du MTQ, et de plusieurs compagnies, dont Pétro-Canada, Shell, ... (l'étude donne une vue d'ensemble du TMD);
- Rapport de situation sur le transport ferroviaire des marchandises dangereuses pour le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, septembre 2000 (avec préoccupation sur l'Ultratrain);
- Le transport du combustible nucléaire MOX, juin 2000;
- Benchmarking sur le transport routier des marchandises dangereuses, juin 2004 : les objectifs étant l'identification des expériences intéressantes des différentes villes en gestion du TMD et l'exploration des différentes approches et méthodes de désignation des routes pour le TMD.

En ce qui concerne le transport maritime, aucune étude n'existe à notre connaissance. Pour les pipelines, une étude a été faite par ALP & associates incorporated : *Évaluation de risques pour le Gazoduc Montréal est* (octobre 2003). Cette étude a été réalisée pour le compte de Gaz Métro. Nous ne savons pas si elle est disponible. Cependant je dois vous mentionner que la problématique des risques reliés aux gazoducs est prévu à l'agenda prochain du CMMI de l'est de Montréal. Le processus en est à ses débuts.

Par ailleurs nous sommes **actuellement en train** de faire une étude d'analyse de risques sur le TMD Routier en collaboration très étroite avec le MTQ. Cette étude fait suite à l'accident de camion du 12 octobre dernier à St-Laurent (hydrosulfite de sodium), qui a fait remonter à la surface la problématique du TMD routier. Elle consiste à évaluer l'étendue des impacts de 10 sites témoins associés à 10 matières dangereuses.

En conclusion, le territoire de Montréal (île au complet) est très complexe à analyser en terme de TMD routier. En effet, nous y trouvons tout autant du TMD sur les grandes artères (majoritairement de transit) que sur le réseau local (pour des fins de distribution locale). C'est donc dire qu'analyser le TMD pour chaque compagnie est impossible, il faut prendre la problématique dans son ensemble afin d'intégrer de manière systémique des solutions macro et non micro territoriale.

Aucune étude spécifique au TMD n'a donc été réalisée par le CSC concernant Canterm. Cependant, certains transporteurs font des études de sécurité de transport pour répondre aux standards exigés par certaines compagnies avec lesquelles elles font affaire. Selon notre compréhension du projet, CANTERM est responsable de ces produits lorsqu'ils sont rendus dans ses réservoirs ou branchés pour se transférés aux réservoirs.

2. De quelle façon, la Ville de Montréal s'assure-t-elle de la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur ?

- Il existe un comité mixte municipalité-industrie pour l'est de Montréal (CMMI) dont l'objectif est d'améliorer la gestion des risques local grâce à l'approche multipartenaires qui tient compte des intérêts et préoccupations de chacun (municipalité, industries, citoyens). Ce mouvement a permis d'améliorer grandement la gestion des risques pour l'est de Montréal, du point de vue de la prévention (une compagnie a changé de matière première pour une autre beaucoup moins dangereuse), de la préparation (un système de sirène a été mis en place et tester le 15 décembre dernier, afin d'avertir la population potentiellement touché par un accident industriel majeur d'Interquisa ou de Shell) et des interventions (les plans d'intervention ont été bonifier pour améliorer la réponse terrain).
- En cas d'accident industriel majeur, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve possède un plan d'urgence qui doit être mis en branle. Il est supporté par le Plan municipale de sécurité civile qui est actuellement en révision.

En espérant que ces réponses vous satisfassent, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Au revoir,

*Guy Bédard
Conseiller en planification
Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Arrondissement de Mercier--Hochelaga-Maisonneuve*

*Tél. : (514) 872-3063
Télec. : (514) 872-6161*